

Actualités

Chronique sous la responsabilité de Virginie FRAISSINIER,
Docteur en droit – Ancienne ATER à l'Université de La Réunion

1. COLLOQUES ET MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES :

1.1. Les colloques ayant eu lieu

1.1.1. « Les échanges économiques dans l'Océan indien » (les 13 et 14 mars 2008 – Madagascar -)¹

Ce colloque a été organisé par l'Association Henri CAPITANT, avec le concours des Facultés de droit et d'économie de La Réunion et d'Antananarivo ainsi que le concours de l'Ambassade de France à Madagascar.

Le colloque s'est ouvert en la présence de : M. Michel GRIMALDI, Président de l'Association Henri CAPITANT, Professeur à l'Université de Paris II et M. Philippe DUPICHOT, Secrétaire Général Adjoint de l'Association Henri CAPITANT, Professeur à l'Université du Maine ; M. RANOVANA ANDRIAMARO, Doyen de la Faculté de droit d'Antananarivo, M. Jean-Baptiste SEUBE, Doyen de la Faculté de droit et d'Economie de La Réunion ; M. Christian OQUET, Conseiller de coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France à Madagascar ; Mme Anne-Françoise ZATTARA-GROS, Maître de conférences à l'Université de La Réunion².

- *L'OHADA : vers un droit unifié des échanges dans la zone Océan Indien ?* par M. Dominique PONSOT, Chef d'appui aux réformes à l'Ambassade de France à Madagascar³

- *Les institutions au service des échanges dans la zone Océan Indien* par M. Pascal PLANTE, Président de l'Union des Chambres de commerce et d'industrie de l'Océan Indien

- *Les acteurs des échanges dans la zone Océan Indien* par M. Laurent RAJAONARIVELO, Trésorier du Syndicat des industries de Madagascar

- *La vente internationale de marchandises* par M. Bernard AUDIT, Professeur à l'Université de Paris II⁴

- *Les financements accompagnant les échanges* par M. Philippe CALLIER, Directeur de la Production et des opérations internationales à la BNI

¹ Vous trouverez quelques extraits de ce colloque dans les premières pages de ce numéro de la RJOI.

² Voir *supra*, p. 27.

³ Voir *supra*, p. 15.

⁴ Voir *supra*, p. 5.

- *Les échanges maritimes* par M. Philippe DELEBECQUE, Professeur à l'Université de Paris I

- *Les échanges aériens* par M. Sanjay BHUCKORY, Avocat à la Cour de Maurice, Président d'Air Mauritius, Gouverneur de IATA

- *Les garanties accompagnant les échanges* par M. Ratiaray RAMAROLANTO, Professeur à l'Université d'Antananarivo

- *La taxation douanière des échanges* par M. Gérard RAMIHONE, Ancien Directeur des Douanes et Formateur à l'Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes de Madagascar

- *La taxation fiscale accompagnant les échanges* par M. Hervé CHARLANES, Expert-comptable à La Réunion

- *Les difficultés de l'entreprise en échange* par M. Bruno DONDERO, Professeur à l'Université de La Réunion

- *Le contentieux des échanges* par M. Raphael JAKOBA, Conseil juridique à Antananarivo

- Rapport de synthèse par M. Raharinarivonirina ALISAONA, Professeur à l'Université d'Antananarivo

1.1.2. « Arbitrage, aspects de droit interne et de droit international » (les 26 et 27 novembre 2008 – Mozambique -)¹

Ce colloque était co-organisé par la Faculté de droit de Maputo et l'Association des Juristes de l'Océan Indien – Mozambique. Il s'est tenu avec la participation de l'Ambassade de France au Mozambique, l'Association des Juristes de l'Océan Indien – Réunion, la Faculté de Droit et d'Economie de La Réunion et la Région Réunion, sous la direction scientifique de Mme A.F. ZATTARA-GROS, Maître de conférences à l'Université de La Réunion.

- *La notion d'arbitrage* : M. P. PUIG, Professeur à l'Université de La Réunion

- *Une analyse critique de la Loi d'Arbitrage 11/99* : Mme O. MASSARUNGO, Juriste, Avocate à Maputo et universitaire

- *La nouvelle loi du travail et l'arbitrage* : M. T. TIMBANE, Avocat et Universitaire au Mozambique

- *L'arbitrage au sein de la loi du contentieux administratif* : M. E. CHIZIANE, Doyen et Professeur à la Faculté de droit de Beira

- *L'exemple du droit du Travail : médiation et arbitrage au Mozambique* : Mme E.Z. MATLOMBE, Gestion et Administration, Directrice du travail du Gouvernement de Maputo

- *L'exemple du droit administratif : le contrat administratif* : M. L. MASTSINHE, Mozambique

¹ Ce colloque sera publié dans le prochain numéro de la RJOI (Numéro 10 – 2009).

- L'exemple du droit de la mer ou le règlement des conflits internationaux de souveraineté et de délimitations des zones maritimes pour les îles Eparses du Canal du Mozambique : Mme M. MANOUEVEL, Maître de conférences à l'Université de La Réunion

- *La clause compromissoire en matière d'arbitrage international* : Me C. BENTOLILA, Avocate au Barreau de Saint-Denis de La Réunion - *Le contrat d'arbitre* : les pièges à éviter lors de l'acte de mission : Mme A.F. ZATTARA-GROS, Maître de conférences à l'Université de La Réunion

- *La compétence de l'arbitre* : Mme T. RAKOTONIRINA, Avocate au Barreau de Madagascar

- *L'égalité des armes* : Me Valisoa RAZAFIMAHATRATRA, Avocate au Barreau de Madagascar

- *La contradiction* : M. Jack GAUTHIER, Procureur général honoraire

- *La rédaction et la motivation de la sentence* : Me Chantal RAZAFINARIVO, Avocate au Barreau de Madagascar, Arbitre agréée du Centre d'Arbitrage et de Médiation de Madagascar

- *Les mesures provisoires et conservatoires dans l'arbitrage international* : M. Alexandre HORY, Director, « Arbitrage & ADR », Lecturer à l'Université Jean Moulin (Lyon III), Editor Stockholm International Arbitration Review

- *L'exécution de la sentence* : Me Alain MERLE, Huissier de justice à La Réunion

- Les voies de recours contre la sentence dans l'arbitrage interne et l'arbitrage international : l'expérience malgache : Me Mamy RAJAONARY, Avocate au Barreau de Madagascar et universitaire

- Rapport de synthèse : M. A. HORY, Director, « Arbitrage & ADR », Lecturer à l'Université Jean Moulin (Lyon III), Editor Stockholm International Arbitration Review

1.2. Les colloques à venir

1.2.1. « L'aide aux victimes » (le 3 avril 2009 - Université de La Réunion – Site du Tampon)¹

Ce colloque est organisé par l'ARAJUFA (Association Réunionnaise d'Aide Juridique aux Familles et aux victimes), en partenariat avec le Président et le Procureur de la République du TGI de Saint-Pierre, avec le soutien du Conseil général de La Réunion, de la DRASS et de la CAF. Tout renseignement peut être pris auprès de l'association : arajufa@wanadoo.fr ou par fax : 0262.20.36.16.

Les thèmes suivants seront abordés :

- La prise en charge des victimes dans les différentes phases de la procédure pénale

¹ Ce colloque sera publié dans le prochain numéro de la RJOI (Numéro 10 – 2009).

- Le soutien médical et psychologique aux victimes
- Le soutien aux victimes d'accidents de la circulation
- L'aide aux victimes après le jugement : efficacité des nouveaux dispositifs 2007/2008 (BEX/JUDEVI/SARVI) et réalité d'exécution des décisions

1.2.2. « Droit commun – Droit spécial, Regards croisés » (28 et 29 mai 2009 - Université de La Réunion)

Ce colloque est organisé conjointement par messieurs Grégory Kalflèche, Pascal Puig, directeur du CRJ (Centre de Recherche Juridique), et Ronan Bernard-Menoret, avec le concours du Conseil Régional et des éditions Lextenso (pour la publication).

L'objectif de ce colloque est « de comparer, rapprocher et mesurer les interférences entre les aspects de droit commun et de droit spécial au sein des disciplines juridiques face à un droit de plus en plus émiétté, entre les disciplines (notamment droit privé/droit public), entre le droit commun et le droit de l'Outre-mer mais aussi, plus largement, parmi les sources de droit. Ce thème de recherche collective s'inscrit dans l'axe de recherche du Centre de recherche juridique relatif au droit de l'Outre-Mer mais également dans celui des droits fondamentaux. Surtout, il est de nature à favoriser l'émergence de réflexions transversales ou "frontières" correspondant au troisième axe de recherche que l'Equipe souhaite développer sur "l'unité du droit" ».

Pour plus de renseignements voir le site Internet du CRJ : <http://crj.univ-reunion.fr/>

1.2.3. Un colloque relatif au droit de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) doit avoir lieu le 26 mars 2009 à l'Université de l'Ile Maurice.

Organisé par l'UNIDA (Association pour l'Unification du Droit en Afrique), la Faculté de Droit et d'Economie de La Réunion ainsi que l'Université de l'Ile Maurice, ce colloque a pour but de présenter le droit « OHADA » aux juristes et universitaires mauriciens.

Doivent notamment y participer madame Anne-Françoise ZATTARA-GROS, maître de conférences à l'Université de La Réunion ainsi que messieurs Jean-Baptiste SEUBE, Pascal PUIG et Bruno DONDERO, Professeurs à l'Université de La Réunion.

1.2.4. « La transmission des entreprises à La Réunion »

Un colloque sur ce thème devrait être organisé en septembre 2009 à l'Université de La Réunion. Affaire à suivre...

2. THÈSES ET HABILITATIONS A DIRIGER DES RECHERCHES

2.1 Thèses

Philippe CADET a soutenu sa thèse de doctorat intitulée :

« Droit du marché et professions libérales »

Le 23 mars 2009 à 14h30, salle des Conseils « Yves Guyon » de la Faculté de Droit et d'Economie de l'Université de La Réunion (site du Moufia)

Directeur de thèse : Jean-Baptiste SEUBE, Professeur à l'Université de La Réunion.

Jury : Denys SIMON, Professeur à la Faculté de Droit et d'Economie de La Réunion ; Paul LE CANNU, Professeur à l'Université Paris I – Panthéon Sorbonne ; Laurence IDOT, Professeur à l'Université Paris II – Panthéon Assas ; Daniel FASQUELLE, Professeur à la Faculté de Droit de Boulogne-sur-Mer, Doyen de la Faculté ; Jean-Baptiste SEUBE, Professeur à la Faculté de Droit et d'Economie de La Réunion, Doyen de la Faculté ; Bruno DONDERO, Professeur à la Faculté de Droit et d'Economie de La Réunion.

Résumé : L'évolution des professions libérales, dans leur conception et leurs relations à la clientèle, a profondément bouleversé la vision des autorités du marché sur le secteur. Malgré leur ancienneté, ce n'est que récemment que le droit du marché s'y est intéressé. Cette politique est présentée comme une prise d'acte de leur évolution marchande. Mais l'analyse du régime du droit du marché dans le secteur met en évidence un certain nombre d'adaptations. Si celles-ci sont courantes dans la pratique des autorités du marché, présentées même comme la démonstration de sa souplesse, elles prennent une ampleur déraisonnable pour convenir aux professions libérales. Cette observation amène logiquement à s'interroger sur la compatibilité réelle de la matière au secteur, mais aussi sur sa pérennité en tant qu'instrument d'efficacité économique de manière générale. L'ébauche d'une réflexion sur une nouvelle approche du droit du marché et des professions libérales s'avèrerait sans doute salutaire.

Monsieur Philippe CADET a été élevé au grade de docteur en droit et a obtenu la mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité.

Sarah BROTELLE soutiendra sa thèse de doctorat intitulée :

« Le système répressif du droit de l'environnement »

Le 15 mai 2009, salle des Conseils « Yves Guyon » de la Faculté de Droit et d'Economie de l'Université de La Réunion (site du Moufia).

Directeur de thèse : Eric NAIM-GESBERT, Maître de conférences à l'Université de La Réunion.

2.2 Habilitations à diriger des recherches

Monsieur Louis-Frédéric PIGNARRE, maître de conférences en droit privé à l'Université de La Réunion va soutenir son habilitation à diriger des recherches. Cette soutenance est prévue pour le 27 mai 2009.

Le jury sera composé des Professeurs : Philippe BRUN (Université de Savoie) ; Oliver GOUT (Université de Savoie) ; Hervé LÉCUYER (Université Paris II Panthéon-Assas) ; Bruno DONDERO (Université de La Réunion) ; Pascal PUIG (Université de La Réunion) ; Jean-Baptiste SEUBE (Université de La Réunion)

Rappelons que Louis-Frédéric PIGNARRE a soutenu une thèse intitulée « Les obligations en nature et de somme d'argent en droit privé : Essai de théorisation à partir d'une distinction », sous la direction du Professeur Jean-Pierre TOSI (Université de Montpellier).

3. INITIATIVES

3.1. Remise de prix aux majors de promotion de l'année universitaire 2007-2008

Le jeudi 11 décembre 2008, une remise des prix aux majors de promotion de l'année universitaire 2007-2008 a eu lieu dans l'amphithéâtre D2 de la Faculté de Droit et d'Economie. A cette occasion ont été récompensés :

- Anne-Claire SAUTRON (Capacité 1 Droit)
- Marjorie ESTIENNE (Capacité 2 Droit)
- Fabrice CAZANOVE (L1 Droit)
- Anne-Cécile GRONDIN (L2 Droit)
- Fyona LIOT (L3 Droit)
- Ingrid COLLINA (L3 Administration Publique)
- Ludivine CADET (M1 Droit Public)
- Oriana LECLAIRE (M1 Droit Général)
- Béatrice GUERIN (M1 Droit Privé)
- Mathieu JORELLE (M1 Droit des Affaires)
- Diane GERARD-GUENEAU (M1 Relations Internationales)
- Cécile BAILLIF (L1 Management Economique et Social)
- Kelly CHOW-YING (L2 Management Economique et Social)
- Aurélie RIVIERE (L3 Management Economique et Social)

- Ludovic JACQUEMART (L1 Economie)
- Mirella SINOPE (L2 Economie)
- Lydie-Anne COHEN (L3 Economie)
- Marie-Graziella FONTAINE (M1 Développement Economique et Aménagement Local)
- Laetitia LEBIHAN (M1 Ingénierie Economique et Financière)
- Florian RATINAUD (M2 Droit des Affaires)
- Magalie TECHER (M2 Droit des Collectivités Territoriales)
- Tatiana AYME (M2 Droit et Contentieux)
- Thomas COURCHINOUX (M2 Relations Internationales)
- Pauline SAYNHO (M2 Droit du Patrimoine)
- Olivier JUNOT (M2 Développement Economique et Aménagement Local)
- Emeline CERVEAUX (M2 Ingénierie Economique et Financière – Banque Finance)
- Jean-David LAURET (M2 Ingénierie Economique et Financière – A.Q.O.)
- Aurélie AUDIFAX (M2 Mondialisation et Stratégies Economiques)

4. LES NOUVELLES DES TRIBUNAUX

4.1 Les audiences solennelles de rentrée

Les mois de février et mars sont ceux des audiences solennelles de rentrée des tribunaux. 2009 n'échappe pas à la règle :

- Le 2 février 2009, la Cour d'appel de Saint-Denis a fait sa rentrée. A cette occasion le premier Président de la Cour d'appel, monsieur Jean François Gabin, a procédé à l'installation du nouveau président la Cour d'assises, monsieur Michel Carrue.

- Le 6 février 2009 c'était au tour du Tribunal de Grande Instance de Saint-Pierre et le 9 de celui de Saint-Denis de faire leur rentrée solennelle.

4.2 Les sessions d'assises

52 jurés ont été tirés au sort courant 2008 afin de composer la Cour d'assises pour 2009.

Les dates des 4 premières sessions d'assises du premier semestre ont été fixées :

- du 9 au 27 février 2009 ;

- du 23 mars au 3 avril 200 ;
- du 20 avril au 7 mai 2009
- du 8 au 26 juin 2009